



REGION NORMANDIE Gestion des terres excavées et des sédiments de dragage en vue d'une valorisation

Inter (14h)

Code 22ENV52

Nouveau

Les + de cette formation

Cette formation, financée par la Région et la DREAL Normandie, vise à donner les clefs pour une valorisation accrue des terres excavées et des sédiments de dragage **en Normandie**. Elle s'inscrit dans le contexte de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) qui favorise une croissance économique durable et la création d'emplois pérennes et non délocalisables. La loi fixe un objectif de réduction de 50 % de la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025 par rapport à 2010 et le découplage progressif de la croissance économique de la consommation de matières premières.

Contacts :

Emmanuelle ONNO, Chargée de projets
Planification de la prévention et de la gestion des déchets du BTP et des sédiments de dragage -
Service Economie circulaire et déchets
Direction Energies, Environnement et
Développement Durable - Région Normandie
(site de Caen)

Christelle ZANIBELLI, Fonctionnelle déchets-spécialisée installations de traitement - SRI/BRTC
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Normandie

Tarif : 0 € HT - Formation financée par la Région Normandie et la DREAL Normandie. Déjeuner à la charge du participant.

Durée : 14h

Pour qui ?

Maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres, gestionnaires/opérateurs de gestion des terres excavées et des sédiments en région de Normandie.

Pré requis

Aucun

Objectifs de formation

- Identifier les modalités de valorisation des terres et des sédiments, la méthodologie et les bonnes pratiques.
- Identifier les outils associés.

Informations complémentaires

Merci de bien vouloir rapporter votre ordinateur portable

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>



Programme détaillé

1. Contexte réglementaire de la valorisation des TEX et Sédiments ; point sur les procédures préalables à l'utilisation et champs de compétences : statut déchet / ICPE
2. Définitions, compositions, géochimie, influence redox sur leur évolution et la mobilité des polluants
3. Focus sur la gestion des terres et des sédiments en France
4. Caractérisation des terres et des sédiments à valoriser :
 - Caractérisation du stock à valoriser : in situ, après excavation ou gestion à terre, sur stock tampon (cas des plateformes de gestion ou chambre de dépôts) ?
 - Quels critères d'analyses à retenir en fonction du projet ?
 - Dangers : propriétés de danger, démarche de caractérisation en dangerosité, cas d'étude.
5. Les filières de valorisation et les guides applicables
 - Voies de valorisation potentielles
 - Guides de valorisation
 - Prochaines évolutions
6. La méthodologie des guides : Guides TEX / Guides sédiments*
 - Gisement / usage / Guide visé dans le cadre d'une SSD ou pas
 - Exclusions
 - Possibilité de traitement préalable ou non
 - Critères et conditions à vérifier
 - Outils associés : bases de données et logiciels (Geobapa, Hydrotex, autres)
 - Etudes de cas

* *Guides publiés : deux guides de valorisation hors site des terres excavées dans des projets d'aménagement version avril 2020 BRGM / DGPR. En attente de publication espérés pour fin 2021 : valorisation des terres excavées en infrastructures linéaires / valorisation des sédiments en techniques routières.*

Moyens pédagogiques

Exposés techniques illustrés.

Modalités d'évaluation

Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant.

Observations

Nombre de places limitées, pré-inscription en ligne obligatoire à l'un des 3 sessions. Validation par la Région de votre inscription, 3 semaines avant le début de la session, en fonction des places disponibles.

Astuce pour compléter l'écran Facturation de votre bulletin d'inscription :

Dans le menu déroulant saisir « Autre financeur »

Pour le champ Raison social saisir 'REGION NORMANDIE'

Pour le champ Adresse saisir 'PL REINE MATHILDE'

Pour le champ Code postal saisir '14000'

Pour le champ Ville saisir 'CAEN'

Pour le champ Téléphone saisir '02.31.15.52.97'

Responsable pédagogique

Philippe BATAILLARD et Samuel COUSSY | Direction de l'Eau, de l'Environnement, des Procédés et Analyses - Sites, sols et sédiments pollués.

Prochaine(s) session(s)